

Bulletin n° 282

Le 9 juillet 2021

BÂTIR UNE BANQUE POSTALE POUR TOUS

Grâce à la mobilisation du STTP, du mouvement syndical et de nos alliés, ainsi qu'au soutien de centaines de municipalités, Postes Canada prévoit enfin étendre ses activités dans le secteur des services financiers.

Une question importante pour les travailleuses et travailleurs des postes

Offrir davantage de services financiers dans les bureaux de poste publics est avantageux non seulement pour la population, mais aussi pour les travailleuses et travailleurs des postes. Bien que nous ne nous attendions pas à la création immédiate d'un grand nombre de nouveaux emplois, le fait d'offrir de nouveaux services contribuera à protéger les emplois des membres affectés à la vente au détail. La meilleure forme de sécurité d'emploi consiste à accomplir du travail important pour Postes Canada et à offrir des services dont la population a besoin. Aujourd'hui, dans des milliers de collectivités au pays, on trouve un bureau de poste, mais pas de banque. La prestation de services financiers permettra à ces bureaux de poste de rester ouverts. De plus, les profits découlant de ces nouveaux services réduiront le fardeau financier de la Société, ce qui lui permettra de les réinvestir dans ces services et créer ainsi des emplois.

Un plan sur deux ans

L'entente de principe prévoit que, d'ici la fin de l'année, Postes Canada lancera de nouveaux services financiers en partenariat avec une institution financière canadienne et commencera un projet pilote dans certains marchés ciblés. Si ce dernier est concluant, les nouveaux services seront étendus à l'échelle nationale l'année prochaine. Postes Canada s'est également engagée à explorer d'autres services financiers en fonction de la demande de la clientèle. Par ailleurs, la Société a déjà accepté de travailler de concert avec le STTP, et les deux parties ont convenu qu'un document sera élaboré pour délimiter le travail que les parties mèneront conjointement dans le cadre de l'annexe « T » de la convention collective de l'unité urbaine. Les points à l'étude comprennent le travail qui sera confié aux membres du STTP, la formation et les enjeux liés à la sécurité.

.../2



Partenariat avec une institution financière

Le STTP appuie la création d'une banque postale indépendante, et il continuera de faire campagne pour que cette banque voie le jour. Toutefois, lors de nos discussions avec le gouvernement fédéral, nos alliés et les municipalités, nous avons toujours entretenu la possibilité d'y parvenir par l'entremise d'un partenariat initial avec une banque ou une coopérative financière. Ailleurs dans le monde, de nombreuses banques postales ont conclu des accords de partenariat, surtout au moment de leur création.

À titre d'exemple, au Royaume-Uni, la banque postale *Post Office Money* offre une large gamme de services en partenariat avec la Banque d'Irlande. En outre, les titulaires de compte de plusieurs autres banques britanniques (p. ex., Barclay's ou HSBC) peuvent effectuer des dépôts et des retraits dans les bureaux de poste.

Création d'une banque postale : la lutte continue

La ratification de l'entente de principe n'empêchera pas le STTP de poursuivre sa campagne en faveur de la création d'une banque postale indépendante offrant une gamme complète de services bancaires et ayant pour mandat de financer des investissements respectueux de l'environnement. En étant déployés avec succès cette année, les nouveaux-services financiers donneront de l'élan à la création d'une banque postale et renforceront notre capacité à la concrétiser.

Une ouverture politique à saisir

En 2011, lorsque le gouvernement majoritaire de Stephen Harper a été élu, les discussions avec Postes Canada au sujet du lancement des services bancaires ont été brusquement abandonnées. Nous avons travaillé d'arrache-pied pour redonner vie à ce projet, et il semble désormais y avoir du soutien politique pour que Postes Canada étende son offre de services financiers. La ratification de l'entente de principe signifie que notre prochaine ronde de négociations collectives aura lieu en 2023-2024, c'est-à-dire après la mise en œuvre des nouveaux services financiers.

Solidarité!



Jan Simpson
Présidente nationale du STTP

